

# Bordereau de signature

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024\_005A-DE



Etat 1259

Signataire	Date	Annotation
Clementine DURET, DEPOT SG SIGNATURE PDT	02/04/2024	<b>Action : Visa</b> A télétransmettre à la préfecture avec la délibération sur le vote des taux 2024 (conseil 28 03 2024)
Dominique CHENAUD, Directrice Générale des Services	03/04/2024	<b>Action : Visa</b>
Gérald GORDAT, Président	03/04/2024	<b>Action : Signature</b>  Certificat au nom de <u>Gérald GORDAT</u> ( PRESIDENT , CC LE GRAND CHAROLAIS ) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 16 nov. 2023 à 11:15 au 16 nov. 2026 à 11:15.
		<b>Action : Fin de circuit</b>

Dossier de type : actes // Actes administratifs dépôts

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste  
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte  
c. Locaux industriels  
d. Exonérations de longue durée

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV  
b. Mayotte

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement du territoire  
b. Base minimum  
c. Locaux industriels  
d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil communautaire  
b. Par la loi

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil communautaire  
b. Par la loi (terres agricoles)  
c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Par le conseil communautaire  
b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées  
b. Logements vacants soumis à la THLV  
c. Bases dégrévées hors locaux vacants  
d. Bases dégrévées locaux vacants

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

- a. Éoliennes et hydroliennes  
b. Centrales électriques  
c. Centrales photovoltaïques  
d. Centrales hydrauliques  
e. Transformateurs électriques  
f. Stations radioélectriques  
g. Installations gazières et autres

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)  
b. TVA prév. (comp. CVAE)  
c. DTCE (Métropole de Lyon)

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. 75% moyenne nationale  
b. Taux maximum

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

Taux maximum :

- a. De droit commun  
b. Dérégatoire  
c. Avec rattrapage  
d. Avec capitalisation  
e. Avec majoration spéciale

Taux moyens pondérés :

- a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie  
b. En cas de changement de périmètre

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

- a. Taxe foncière bâtie  
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

- a. Taux moyen communal de 2023 au niveau national  
b. Taux plafond de 2024

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2023 :

- a. au niveau national  
b. au niveau de l'EPCI

Taux maximum de la majoration spéciale

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée  
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Taux moyens de référence au niveau national :

- a. Taxe foncière bâtie  
b. Taxe foncière non bâtie

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2023 1	Taux de référence pour 2024 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	45 414 040	11,80		47 389 000	5 591 902	11,80	5 591 902
Taxe foncière non bâtie additionnelle	5 118 613	12,70		5 321 000	675 767	12,70	675 767
Taxe d'habitation additionnelle	5 784 123	18,87		5 191 000	979 542	18,87	979 542
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	10 235 868	26,15	>>>	11 177 000	2 604 779	26,15	2 922 786
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2024 (2b)	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	7 247 211	Total	10 169 597
				Total des CFE unique, de zone et éolienne	2 604 779		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	8	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus			11,80
Taxe foncière non bâtie additionnelle	7 247 211			12,70
Taxe d'habitation additionnelle	7 247 211			18,87
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2024 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2024 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	>>>			
CFE éolienne	>>>			

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2024

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
11 076 043	292 206	677 417	57 497	1 078 201	0	- 411 032	12 770

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2024
10 169 597		12 770 332		22 940 329

A MACON TEL 03 85 39 6  
Le 15 MARS 2024  
Pour la Direction des Finances publiques,  
FRANCK LEVEQUE

Président

Signé électroniquement par  
Gérald GORDAT  
Date de signature :  
03/04/2024  
Qualité : Président

Mail  
Copie de la délibération de vote des